

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/624414](http://www.actu-juridique.fr/a/624414)  
N° d'annonce : 624414

**HEURGON JOAILLIER**

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.510.000 €

**Siège social** : 15, Rue Royale 75008 PARIS

528 723 539 R.C.S. Paris

En date du 30 juin 2022, l'associée unique,

– à 18 heures, a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Olivier Durand et de ne pas pourvoir à son remplacement.

– à 18 heures 30, a décidé de :

- supprimer le comité exécutif existant, cette suppression entraînant la cessation des fonctions de membres dudit comité de Messieurs Arnaud CYMERMAN et Benjamin CYMERMAN. L'article des statuts relatif au comité exécutif a été supprimé en conséquence.
- adopter le texte des nouveaux statuts de la société.
- nommer, conformément aux nouveaux statuts, pour une durée indéterminée, en qualité de président, Monsieur Benjamin CYMERMAN, demeurant 53, Rue Scheffer à Paris (75116), et en qualité de directeur général, Monsieur Arnaud CYMERMAN, demeurant 7, Rue Bertaux Dumas à Neuilly-sur-Seine (92200).

Les inscriptions modificatives seront portées au RCS de Paris.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : #a3n2drOU**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3n2drOU>

